

Non, c'était Frère Didace qui avait daigné écouter nos humbles prières et intercéder pour nous auprès du Grand Médecin.

Merci, oui, mille fois merci, Frère Didace, pour l'insigne faveur obtenue, et aussi pour faveur accordée à la mère, un mois avant, en la préservant d'une douloureuse maladie qui depuis ne s'est plus répétée, après promesse de publication dans la « *Revue*. »

J. A. G.

~~~~~

Trois-Rivières, 8 février 1910.

Rév. Père,

Veuillez publier, dans la « *Revue du Tiers-Ordre*, » que je remercie beaucoup le Frère Didace, pour m'avoir guérie d'un rhume qui avait les symptômes de la consommation, après promesse de publication dans la « *Revue* » et d'un don à la chapelle des Franciscains de Trois-Rivières. Mon mari a aussi été guéri d'un mal d'yeux après promesse de publication dans la « *Revue*. » Grand merci au Frère Didace, pardon de notre négligence à publier ; je lui demande aussi la guérison d'un petit enfant malade depuis longtemps, sa protection bienveillante pour notre famille à l'avenir.

Mde H. C.

~~~~~

Laurier ville, 8 février 1910.

Au Directeur de la « *Revue du Tiers-Ordre* », Montréal

Mon Rév. Père,

Guérison obtenue par l'intercession du Frère Didace avec promesse de publier dans diverses annales le grand pouvoir du bon Frère Didace ; je suis convaincue que j'ai été préservée d'une opération par son intercession. Je lui dois aussi beaucoup de reconnaissance pour d'autres faveurs.

De O. G. Tertiaire

~~~~~

Trois-Rivières, 16 janvier 1910.

S'il vous plaît, faites inscrire dans la *Revue Tiers-Ordre* ce qui suit :